

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1091^e séance, tenue le mardi 18 avril 2017,
à 14 heures, à la salle M-425 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Mme Louise Béliveau; les doyens : Mme Tania Saba, M. Jean-Marc Charron, Mme Isabelle Panneton, M. Michel Carrier, Mme Michèle Brochu, Mme Hélène Boisjoly, Mme Lyne Lalonde; la représentante de l'École HEC Montréal : Mme Michèle Breton; le représentant de l'École Polytechnique : M. Pierre Baptiste; les membres nommés par l'Assemblée universitaire : Mme Line Castonguay, M. Michel Sarra-Bournet, M. François Le Borgne; les membres nommés par le Conseil de l'Université : la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau; le directeur du Département de kinésiologie : M. Luc Proteau; un officier de la FESP : M. Jean-François Angers; un officier de la Faculté de médecine : M. Daniel Lajeunesse; les officiers de la FAS : Mme Michelle McKerral; les étudiants : Mme Catherine Grondin, M. Denis Sylvain, Mme Jessica Bérard, Mme Annie-Claude Vanier; un chargé de cours : Mme Françoise Guay; des observateurs : Mme Marie-Claude Binette, Mme Louise Demers; le journaliste de Forum : M. Mathieu-Robert Sauvé

INVITÉS : pour la délibération CE-1091-5.1, de la Faculté de médecine vétérinaire : M. Jacques Lussier, vice-doyen aux affaires académiques et étudiantes; pour la délibération CE-1091-5.4, de la Faculté de pharmacie : Mme Isabelle Lafleur, adjointe au vice-décanat

ABSENTS : le recteur, M. Guy Breton, la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, Mme Marie-Josée Hébert, le vice-recteur aux ressources humaines et à la planification, M. Jean Charest, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, le vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie, M. Guy Lefebvre, le vice-recteur aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie, M. Raymond Lalande; les doyens : M. Christian Blanchette, M. Paul Lewis, Mme Francine Ducharme, Mme Renée Delaquis, Mme Louise Poirier, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens; M. Pierre Fournier; les membres nommés par l'Assemblée universitaire : M. Luc Stafford; des membres nommés par le Conseil de l'Université : le directeur de l'École d'optométrie, M. Christian Casanova; le directeur de la Direction générale des bibliothèques, M. Richard Dumont; des officiers de la FAS : Mme Louise-Hélène Richard; Mme Christine Rothmayr Allison; le substitut au chargé de cours : M. David Lewis; des observateurs : Mme Agnieszka Dobrzynska, Mme Claude Mailhot; Mme Claire Benoît

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Mme Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Danielle Salvail

CE-1091-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1090^e séance tenue le 21 mars 2017
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
5. Rapports de la Sous-commission des études supérieures
 - 5.1. Faculté de médecine vétérinaire — Département de sciences cliniques
 - Modification au programme Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires—IPSAV (2-590-1-1) : création d'une option *Mixte ambulatoire bovin-équin*
 - 5.2. Faculté des arts et des sciences — Département de psychologie
 - Modification au programme de Doctorat en psychologie (3-220-1-0) : création des options *Psychologie sociale* et *Neuroscience cognitive*; abolition de l'option *Sciences cognitives et neuropsychologie*
 - 5.3. École HEC Montréal
 - Modification au programme Maîtrise ès sciences en gestion (3304/3404; 3302/3402; 3309/3409; 3367/3467; 3330/3430; 3317/3417; 3318/3418; 3314/3414; 3324/3424) et au Microprogramme en exploitation de données en intelligence d'affaires (3667)
 - Modification au programme Maîtrise ès sciences en gestion (3368; 3313; 3413) : création des spécialisations *Expérience utilisateur dans un contexte d'affaires* et *Entrepreneuriat-Innovation*

- Création d'un Microprogramme en amélioration de la performance opérationnelle
- Création d'un Microprogramme en logistique
- 5.4. Faculté de pharmacie
 - Modification au programme de Diplôme complémentaire en pharmacothérapie avancée (2-675-1-5)
 - Modification au programme de Maîtrise en pharmacothérapie avancée (2-675-1-1)
- 6. Faculté des arts et des sciences
 - Faculté de médecine
 - Transfert du programme de Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire
- 7. Affaires diverses
- 8. Prochaine séance
- 9. Clôture de la séance

CE-1091-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1090^e SÉANCE

Une correction technique (coquille) est signalée à la page 3.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1090^e séance tenue le 21 mars 2017, tel que corrigé.

CE-1091-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant de la 1090^e séance; le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1091-4 INFORMATION ET QUESTIONS

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission. On prend note que des éléments d'information relatifs aux résultats des processus d'admission et d'inscription de l'Université et des écoles affiliées pourront être présentés lors des prochaines séances de la Commission.

CE-1091-5 RAPPORTS DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

La vice-rectrice adjointe aux études supérieures et doyenne (administratrice) de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, Mme Michèle Brochu, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 5.1 à 5.4.

Le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire, M. Michel Carrier, présente le projet inscrit au point 5.1. Pour cette présentation, la Commission reçoit M. M. Jacques Lussier, vice-doyen aux affaires académiques et étudiantes.

La doyenne (administratrice) de la Faculté des arts et des sciences, Mme Tania Saba, et la vice-doyenne aux cycles supérieurs, au développement professionnel et aux partenariats de cette Faculté, Mme Michelle McKerral, présentent le projet inscrit au point 5.2.

La représentante de l'École HEC Montréal, Mme Michèle Breton, présente les projets inscrits au point 5.3.

La doyenne de la Faculté de pharmacie, Mme Lyne Lalonde, présente les projets inscrits au point 5.4. Pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Isabelle Lafleur, adjointe au vice-décanat.

- CE-1091-5.1 Faculté de médecine vétérinaire – Département de sciences cliniques
– Modification au programme Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires—IPSAV (2-590-1-1) : création d'une option *Mixte ambulatoire bovin-équin*

2017-A0033-1091-448

La modification au programme d'Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires—IPSAV propose principalement la création d'une nouvelle option *Mixte ambulatoire bovin-équin* (combinant les deux espèces bovine et équine), permettant la formation de vétérinaires spécialisés dans le domaine mixte (plutôt que spécifiquement dans l'une ou l'autre des espèces bovine ou équine). L'initiative de mettre en place une formation d'experts dans un domaine mixte est appuyée par l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (A.M.V.P.Q.) et par l'Association des vétérinaires équins du Québec (A.V.E.Q.), et permettra de répondre à une demande importante dans ce domaine dans les régions éloignées du Québec. La structure du programme totalise 45 crédits; la nouvelle option correspond au segment 76, comportant 40 crédits de cours obligatoires. Des modifications afférentes sont apportées à la structure du programme et aux dispositions réglementaires. L'implantation de la nouvelle option est prévue au trimestre d'hiver 2018. La présentation reporte au document 2017-A0033-1091-448.

On prend note que dans le document de présentation, à la page 8, la nouvelle version du programme de Certificat comporte six options (et non cinq options, comme indiqué dans le document).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires—IPSAV (2-590-1-1) : création d'une option *Mixte ambulatoire bovin-équin*, au Département de sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire, conformément au document 2017-A0033-1091-448.

- CE-1091-5.2 Faculté des arts et sciences – Département de psychologie
– Modification au programme de Doctorat en psychologie (3-220-1-0) : création des options *Psychologie sociale* et *Neuroscience cognitive*; abolition de l'option *Sciences cognitives et neuropsychologie*

2017-A0033-1091-449

La modification au programme de Doctorat en psychologie propose la création de la nouvelle option *Psychologie sociale*, permettant de définir une offre de formation dans ce domaine qui présente des développements importants en psychologie, et qui apparaît privilégié par les universités canadiennes et nord-américaines les plus reconnues. L'ajout de cette nouvelle option permettra de répondre à la demande importante de formation dans le domaine de la psychologie sociale tout en ajoutant au rayonnement de l'Université et du Département de psychologie dans ce domaine, notamment, dans les domaines pertinents de la recherche, en lien avec le recrutement étudiant en recherche (entre autres, par l'ajout de nouvelles thématiques avancées de recherche). En regard des expertises professorales, de nouveaux recrutements vont permettre de bonifier et de diversifier les expertises présentes au Département dans ce domaine. Le projet de modification prévoit également la création d'une nouvelle option *Neuroscience cognitive*, remplaçant l'option *Sciences cognitives et neuropsychologie* (inférant l'abolition de cette option) ; la nouvelle appellation reflète davantage le développement remarquable observé dans ce champ d'expertise au cours des dernières décennies, met de l'avant cette expertise du Département, et s'accorde avec l'appellation du programme de Baccalauréat. La structure du programme de Doctorat totalise 90 crédits répartis de façon différente selon les options ; la nouvelle option *Psychologie sociale* correspond au segment 79, comportant 75 crédits de cours obligatoires (dont 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse), de 12 à 15 crédits de cours à option, et un maximum de 3 crédits de cours au choix. L'établissement de la nouvelle option donne lieu à la création de cinq nouveaux cours de sigle PSY (dont un cours de stage de recherche). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2017. La présentation reporte au document 2017-A0033-1091-449.

En réponse aux questions présentées, des précisions sont apportées sur le nombre d'étudiants pouvant être reçus dans la nouvelle option (entre 3 et 7 étudiants par année, selon l'évolution de l'option au cours des prochaines années), sur les rapprochements envisagés avec le Département de sociologie pour le développement de contenus de cours, sur la possibilité, pour les étudiants, d'amorcer une spécialisation en lien avec la psychologie sociale au niveau du programme de Maîtrise, et sur la situation du programme de Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Psychologie et Sociologie dans un parcours de formation vers les études supérieures (Maîtrise et Doctorat), selon le contexte de formation recherché (formation professionnelle, formation professionnelle accréditée ou formation en recherche).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Doctorat en psychologie (3-220-1-0) : création des options *Psychologie sociale* et *Neuroscience cognitive*; abolition de l'option *Sciences cognitives et neuropsychologie*, au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2017-A0033-1091-449.

CE-1091-5.3 École HEC Montréal

- Modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion (3304/3404; 3302/3402; 3309/3409; 3367/3467; 3330/3430; 3317/3417; 3318/3418; 3314/3414; 3324/3424) et au Microprogramme en exploitation de données en intelligence d'affaires (3667)
- Modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion (3368; 3313; 3413) : création des spécialisations *Expérience utilisateur dans un contexte d'affaires* et *Entrepreneuriat-Intrapreneuriat-Innovation*
- Création d'un Microprogramme en amélioration de la performance opérationnelle
- Création d'un Microprogramme en logistique

2017-A0033-1091-450, 2017-A0033-1091-451, 2017-A0033-1091-452

La modification aux différentes options du programme de Maîtrise ès sciences en gestion (totalisant 45 crédits) ainsi qu'au Microprogramme en exploitation de données en intelligence d'affaires (comportant 15 crédits, répartis selon 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option) porte sur la structure et le répertoire de cours, et vise principalement à faciliter le cheminement dans les programmes et les options et à assurer une gestion plus efficace des programmes. La modification donne lieu à la création de 6 nouveaux cours. L'implantation du programme et du microprogramme modifiés est prévue au trimestre d'automne 2017. La présentation reportée au document 2017-A0033-1091-450.

La modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion (3368; 3313; 3413) porte principalement sur la création de deux nouvelles spécialisations. La spécialisation *Expérience utilisateur en contexte d'affaires* se pose en complémentarité du Microprogramme correspondant, créé en 2015. La spécialisation *Entrepreneuriat-Intrapreneuriat-Innovation* vise l'acquisition d'habiletés liées à l'accompagnement, la création et le lancement d'entreprises et de projets intrapreneuriaux, de reprenariat ou d'innovation en entreprise. L'implantation des nouvelles spécialisations est prévue au trimestre d'automne 2017. La présentation reportée au document 2017-A0033-1091-451.

Le Microprogramme en amélioration de la performance opérationnelle et le Microprogramme en logistique pourront constituer une formation courte de deuxième cycle, permettant à des finissants du programme de Baccalauréat d'entreprendre un cheminement au deuxième cycle des études supérieures (sans s'engager immédiatement dans une formation au programme de Maîtrise), permettant d'acquérir une valeur ajoutée à leur programme de Baccalauréat, dans un contexte d'intégration du marché du travail. Ces Microprogrammes pourraient également constituer une formation courte de spécialisation pouvant donner droit à une attestation. Le Microprogramme en amélioration de la performance opérationnelle se pose en lien avec la plus récente version de la spécialisation *Gestion des opérations* du programme de Maîtrise. Ce domaine, tout comme celui de la logistique, constituent actuellement des spécialisations très recherchées par les employeurs. La structure des Microprogrammes proposés comporte 15 crédits, répartis selon 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option;

leur implantation est prévue au trimestre d'automne 2017. La présentation reportée au document 2017-A0033-1091-452.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à l'École HEC Montréal :

- la modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion (3304/3404; 3302/3402; 3309/3409; 3367/3467; 3330/3430; 3317/3417; 3318/3418; 3314/3414; 3324/3424) et au Microprogramme en exploitation de données en intelligence d'affaires (3667), conformément au document 2017-A0033-1091-450;
- la modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion (3368; 3313; 3413) : création des spécialisations *Expérience utilisateur dans un contexte d'affaires* et *Entrepreneuriat-Intrapreneuriat-Innovation*, conformément au document 2017-A0033-1091-451;
- la création d'un Microprogramme en amélioration de la performance opérationnelle et la création d'un Microprogramme en logistique, conformément au document 2017-A0033-1091-452.

CE-1091-5.4 Faculté de pharmacie

- Modification au programme de Diplôme complémentaire en pharmacothérapie avancée (2-675-1-5)
- Modification au programme de Maîtrise en pharmacothérapie avancée (2-675-1-1)
2017-A0033-1091-453, 2017-A0033-1091-454

La modification au programme de Diplôme complémentaire en pharmacothérapie avancée (comportant 15 crédits) propose une restructuration du programme de manière à ce que les cours théoriques du programme soient contributoires à la moyenne (actuellement, seulement 9 crédits de cours le sont), et de manière à permettre un suivi plus cohérent du cheminement dans le programme. Il en découlera que le Diplôme complémentaire sera suivi concurremment avec le programme de Maîtrise en pharmacothérapie avancée durant le premier trimestre (pour l'option *Pratique en établissement de santé* [segment 70]). Des modifications afférentes sont ainsi apportées au programme de Maîtrise (comportant 45 crédits), option *Pratique en établissement de santé*, par l'intégration du projet de recherche de 6 crédits non contributoires à la moyenne. L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2017. La présentation reportée aux documents 2017-A0033-1091-453 et 2017-A0033-1091-454.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Diplôme complémentaire en pharmacothérapie avancée (2-675-1-5) et la modification au programme de Maîtrise en pharmacothérapie avancée (2-675-1-1), à la Faculté de pharmacie, conformément aux documents 2017-A0033-1091-453 et 2017-A0033-1091-454.

CE-1091-6 Faculté des arts et des sciences

Faculté de médecine

- Transfert du programme de Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire

2017-A0033-1091-455

La présidente, Mme Louise Béliveau, donne la parole à la doyenne (administratrice) de la Faculté des arts et des sciences, Mme Tania Saba, pour la présentation du sujet mentionné en rubrique.

Le programme de Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire était administré par la Faculté des arts et des sciences en tant que partenaire de l'octroi des programmes de premier cycle en biochimie. Lors de sa 344^e séance du 5 avril dernier, le Comité exécutif de la Faculté des arts et des sciences a agréé au transfert du rattachement de ce programme au Département de biochimie et de médecine moléculaire de la Faculté de médecine, selon les modalités consignées au document 2017-A0033-1091-455, auquel reporte la présentation. La collaboration entre les deux Facultés reste appelée à se poursuivre, notamment en regard de la gestion académique du programme; ainsi, le directeur du Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences ou son représentant siègera sur le comité de programme. Les diplômes seront octroyés par la Faculté de médecine. Les projets de modification de programme seront étudiés par les deux Facultés.

Le vice-doyen aux sciences fondamentales de la Faculté de médecine, M. Daniel Lajeunesse, signale qu'il restera important de poursuivre la collaboration déjà existante avec la Faculté des arts et des sciences, notamment, par exemple, pour des contenus de formation encadrés par des exigences d'ordres professionnels.

La Commission félicite la Faculté de médecine et la Faculté des arts et des sciences pour cette démarche de collaboration.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études prend acte du transfert de la gestion du programme de Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire à la Faculté de médecine, conformément au document 2017-A0033-1091-455.

CE-1091-7 AFFAIRES DIVERSES

La présidente signale que Mmes Annie-Claude Vanier et Catherine Grondin assistaient aujourd'hui à leur dernière réunion de la Commission en tant que membres étudiants. La Commission les remercie de la qualité de leur participation à ses travaux au cours de la dernière année.

La présidente signale également que le doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions, M. Jean-Marc Charron, ne siègera plus à ce titre à la Commission des études, puisqu'à compter du 1^{er} mai prochain, cette Faculté cessera d'exister comme telle, et sera remplacée par l'Institut d'études religieuses de la Faculté des arts et des sciences. La présidente souligne le rôle significatif de la Faculté de théologie et de sciences des religions dans le développement de l'institution, faisant partie de l'une des trois Facultés fondatrices. Elle rappelle que par l'intégration de l'Institut d'études religieuses à la Faculté des arts et des sciences, l'Université veut assurer la continuité du développement de ce secteur d'études dans l'institution. La présidente remercie M. Charron ainsi que l'ensemble des doyens pour les collaborations développées au cours des années.

M. Charron remercie la présidente et les membres de la Commission des études. Il rappelle le rôle important tenu par la Commission dans le développement des programmes de la Faculté de théologie et de sciences des religions, et dit entrevoir la création de l'Institut d'études religieuses comme une consolidation du secteur des études religieuses. Considérant les diverses reconfigurations de ce secteur d'études observées dans les universités québécoises au cours des dernières années, il constate que l'Université de Montréal a choisi de maintenir ce domaine d'études et de miser sur le potentiel interdisciplinaire de la Faculté des arts et des sciences pour en assurer le développement. M. Charron invite la Commission à rester attentive au développement de collaborations interfacultaires en regard de l'établissement d'offres de formation et de l'évolution de ce domaine d'études, ayant la conviction que la question religieuse constitue dorénavant une composante transversale intervenant dans différentes formations, incluant la formation professionnelle.

CE-1091-8 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance prévue au calendrier aura lieu le mardi 16 mai 2017, à 14 heures.

CE-1091-9 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 14 heures 40.

Adopté tel que présenté, à l'unanimité, le 16 mai 2017 – délibération CE-1092-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Louise Béliveau

Alexandre Chabot